Mairie de Lombez
Département du GERS
Arrondissement de AUCH

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 032-213202138-20260928-2026_53B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	18
Date de convocation		
Lundi 21 septembre 2026		

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre à 19 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de LOMBEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Cédric PIMOUNET, Isabelle PATRIARCA, Pierre GUICHERD, Marie-Thérèse CAILLE, Eric DAUBRIAC, Bernard ANÉ, Elisabeth HOUPLAIN, Jean-Christophe BERIOL, Alain LAFFONT, Corinne GOMEZ, Josette ALAUX, Emilie LOZES-AUBAN, Mathieu LAFFORGUE, CARADEC Mathilde, Sylvie GIBEL-DASTUGUE, Etienne BADIANE.

Absents ayant donné une procuration : Romain IDRAC à *Jean-Pierre COT.*

Secrétaire de séance : Eric DAUBRIAC.

Délibération n°2026-53-b

Objet : Réactualisation - Plan de financement Piste cyclable tranche 1 et 2

Afin d'optimiser au mieux les projets, la commune de Lombez a réalisé un suivi des dossiers de subventions des projets en cours, et souhaite adapter certaines demandes. Monsieur le Maire présente à l'assemblée les plans de financement mis à jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
19	0	0

- **De modifier** les plans de financements comme suit,
  - **Piste cyclable (portion secteur Samatan – St Majan) ;**

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 032-213202138-20260928-2026_53B-DE

Tranche 1, coût total estimé du projet 43 237.52 € HT :

FINANCEUR	MONTANT € H.T.	%
DETR (État)	12 971.26	30
CD32 - DDR	4 323.76	10
DSIL	8 647.50	20
REGION	6 485.62	15
AUTOFINANCEMENT	10 809.38	25
TOTAL	43 237,52	100

Tranche 2 coût total estimé du projet 90 212.92 € HT :

FINANCEUR	MONTANT € H.T.	%
DETR	27063.88	30
CD32 - DDR	9 021.29	10
DSIL	18 042.58	20
REGION	13 531.94	15
AUTOFINANCEMENT	22 553.23	25
TOTAL	90 212.92	100

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Le Maire, Jean-Pierre COT

MAIRIE DE LOMBEZ 32220

Délibération n°2026-53